

Monsieur le président directeur général,

Au nom de ma fédération, Sud-Énergie, je tenais à vous remercier pour votre message de ce matin. Mais aussi, et surtout, je tenais à vous demander instamment de rajouter dans vos pensées qui accompagnent vos applaudissements vespéraux, comme dans vos mails matinaux qui nous sont adressés, l'ensemble de nos sous-traitants, et notamment les sous-traitants du nucléaire, mais aussi les agents d'entretien, et tous les autres, dont le rôle essentiel, pour la bonne tenue du service public de l'électricité, est plus que jamais démontré dans cette période inédite.

Vous avez bien pris soin de n'oublier aucun de nos métiers, et cette attention vous honore. En revanche, dans le même temps, votre omission pure et simple de ces dizaines de milliers de sous-traitant.e.s, qui attendent légitimement l'accès au Statut des IEG (tout comme l'ensemble des salarié.e.s de la plupart de vos filiales, d'ailleurs), tel que ledit statut le stipule pourtant, dès son article 4, est tristement révélatrice du peu de considération que vous portez à ces travailleuses et travailleurs de l'ombre, sans qui notre mission collective d'assurer la fourniture d'électricité au pays ne serait pas possible, et vous le savez bien.

Pour exemple, à la DTG, 99% de vos salarié.e.s sont en télétravail, pendant que les activités de gardiennage sur place sont renforcées, et que celles de ménage, de logistique et d'entretien du bâtiment, toutes sous-traitées, avec les plus bas salaires de notre établissement, continuent d'assurer une présence régulière, sur place, chaque semaine depuis le début du confinement, dans nos nouveaux locaux de Saint-Martin-Le-Vinoux partagés avec le CIH et Hydro Alpes (que vous avez oublié de venir inaugurer, d'ailleurs).

Pourtant, dans son allocution d'avant-hier soir, **Emmanuel Macron**, vous a ouvert la voie, en allant jusqu'à citer **l'article premier de la Déclaration des Droits de l'Homme**, je le cite :

Il nous faudra nous rappeler aussi que notre pays, aujourd'hui, tient tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal.

« Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ». Ces mots, les Français les ont écrits il y a plus de 200 ans.

Nous devons aujourd'hui reprendre le flambeau et donner toute sa force à ce principe.

Dans l'attente que vous sachiez mettre en musique ces beaux mots, et préparer dès aujourd'hui le monde d'après, notamment pour l'ensemble de nos sous-traitant.e.s, en appliquant purement et simplement le Statut des IEG (et son article 4) recevez, monsieur le président directeur général, l'expression de nos plus Solidaires salutations. Prenez soin de vous et des vôtres pendant cette période difficile, et n'oubliez pas vos (trop) nombreux sous-traitants,

Bien à vous,

Philippe André,
Porte-parole fédéral de SUD-ÉNERGIE
06 51 76 05 10